

## APPEL DES DETENUS ANTICOLONIALISTES FRANCAIS DE FRESNES

Depuis le 2 novembre 1961, dans toutes les prisons, dans tous les camps d'internement de France, une grève de la faim illimitée est entreprise par les militants du FLN. C'est la plus formidable bataille pénitentiaire de toute l'histoire révolutionnaire.

Cette grève, menée par des dizaines de milliers de détenus algériens répartis dans 150 camps et prisons, a pour but l'obtention du régime politique intégral. Elle s'inscrit dans le cadre des grandes actions pacifiques de masse entreprises récemment par le peuple algérien à l'appel du FLN.

Emprisonnés pour leur solidarité concrète envers la Révolution Algérienne, les anticolonialistes français détenus à Fresnes se sont associés dès le premier jour à la grève de leurs camarades algériens. Ils contribuent ainsi au rapprochement dans le combat, des peuples français et algériens.

De la prison de Fresnes, ils adressent un Appel à tous les démocrates anticolonialistes et antifascistes pour que chaque homme, chaque femme, au sein ou autour des organisations politiques, syndicales, des comités et mouvements de jeunesse, suscitent débrayages, manifestations, délégations, afin d'obliger le gouvernement De Gaulle-Debré à en finir avec la guerre d'Algérie par une négociation sérieuse avec le GPRA.

Ils appellent les travailleurs, la jeunesse, le peuple de France, à manifester dès le début leur solidarité active, aux détenus en grève, qui, pourtant affaiblis par les épreuves précédentes, mèneront sans défaillance cette lutte jusqu'à son issue victorieuse.



Monsieur le Président de la République,

La situation des patriotes algériens détenus dans les prisons et internés dans les camps de concentration, tant en France qu'en Algérie, est équivoque et intolérable.

Alors que le gouvernement français ne cesse de proclamer son intention d'entrer en négociations avec leurs dirigeants, il est inconcevable que les Algériens soient soumis à un régime de détention à peine différent de celui réservé en principe aux criminels de droit commun.

Bien plus, depuis quelques temps nous assistons à un net durcissement de l'administration pénitentiaire qui remet en cause les quelques améliorations conquises de haute lutte par les grèves de la faim de l'été 1959. Dans plusieurs prisons de province, telles que celles des Baumettes à Marseille, de Metz, de Nantes, de Toulouse, le régime 2 a complètement disparu. Nos Ministres, eux-mêmes, ont été l'objet de mesures vexatoires et humiliantes. Les patriotes algériens ~~en~~ condamnés à mort vivent dans des conditions intolérables, conditions rendues plus difficiles encore par le port des chaînes auquel ils sont astreints. Les internés algériens des camps de concentration sont constamment soumis à des traitements inhumains: cette attitude de l'administration pénitentiaire française manque pour le moins de réalisme au moment où le Gouvernement français lui-même reconnaît qu'il ne sera mis fin à la guerre d'Algérie que par la négociation avec le G.P.R.A. Bien au contraire elle relève d'un plan concerté et constitue une atteinte aux droits ~~les~~ plus élémentaires de la personne humaine.

Au moment où le combat libérateur du peuple algérien entre dans sa phase finale, les patriotes algériens emprisonnés et internés ont le devoir de lutter pour le respect de leur dignité et la reconnaissance de leurs droits. C'est pourquoi nous, détenus F.L.N. des prisons de Fresnes, avons décidé, pour nous faire reconnaître un statut politique intégral, d'entreprendre à partir du Jeudi 2 Novembre à 0 h., une grève de la faim illimitée. Celle-ci se poursuivra jusqu'à la satisfaction complète de notre légitime revendication.

Veillez agréer,.....



Monsieur le Minsitre de la Justice,

Depuis sept ans, des patriotes algèriens, de plus en plus nombreux sont détenus dans les prisons et internés dans les camps de concentration en Algérie et en France.

Depuis sept ans, ils n'ont cessé de lutter pour la reconnaissance de leur qualité de prisonniers politiques et pour protester contre des conditions de détention inhumaines et humiliantes.

Ces derniers temps, alors que les perspectives de négociation et de paix semblent s'ouvrir, les maigres améliorations obtenues par les grèves de la faim de l'été 1959, sont le plus souvent remises en question, comme c'est le cas notamment dans les prisons de Marseille, de Toulouse, de Metz, de Nantes et d'Algérie.

Face à cette volonté délibérée de l'administration pénitentiaire ~~XXXX~~ de porter sans cesse de nouvelles atteintes à la dignité des patriotes algèriens et emprisonnés et internés, nous ne pouvons rester passifs. C'est pourquoi, nous, détenus, FLN de la prison de Fresnes, nous avons décidé de déclencher, à partir du jeudi 2 novembre à 0 h., une grève de la faim illimitée pour l'obtention du régime politique intégral.

Veillez agréer .....



Lettre adressée au Comité International de la Croix Rouge - Genève.  
à la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU  
à la Commission Européenne des Droits de l'Homme à Stra-  
-sbourg.  
à la Ligue des Droits de l'Homme française.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants.

Depuis sept ans, une guerre sans merci est imposée à notre peuple. Depuis sept ans, les patriotes algériens sont soumis, dans les prisons et camps de concentration colonialistes, au régime réservé en principe aux malfaiteurs de droit commun.

En 1959, cette situation devenait intolérable au point que nous avons décidé de faire une grève de la faim pour obtenir la reconnaissance de notre qualité de détenus politiques.

L'administration pénitentiaire, sous la responsabilité du Gouvernement français tenta par tous les moyens de briser notre mouvement. Rien ne fut ménagé : isolement des responsables, dispersion des militants grévistes, transfères, chaînes aux mains et aux pieds dans diverses prisons de province, brimades et violences barbares, suppression de tabac et enfin - comble de la sauvagerie - la coupure de l'eau.

Au bout de treize jours, l'administration pénitentiaire s'engageant à satisfaire nos revendications, nous avons arrêté à notre grève. Nous avons été ~~frappés~~ trompés, car quelques jours après, il devint évident que ces promesses ne seraient pas tenues. Nous avons alors été obligés de reprendre notre action. Il a fallu encore dix-huit jours de grève pour contraindre l'administration pénitentiaire à céder. Un régime de droit commun amélioré, dit "régime A" nous fut accordé.

Depuis lors, la situation politique s'est radicalement transformée : il y a eu Evian, il y a eu Lagrin, et il y a eu les déclarations par lesquelles le chef de l'Etat français lui-même a proclamé son intention de mettre un terme à la guerre d'Algérie par la négociation avec notre Gouvernement; il y a eu aussi les déclarations du GPRA et en particulier, celle du Président Ben Khedda qui ouvre de nouvelles perspectives pour la conclusion d'une paix rapide.

Pendant ce temps là, nous avons assisté à un net durcissement de l'administration pénitentiaire qui remet en question dans la plupart des prisons de France et d'Algérie le régime conquis par les patriotes algériens détenus. Nos Ministres eux-mêmes ont été l'objet de mesures vexatoires et humiliantes.

Face à cette attitude délibérée de l'administration pénitentiaire obéissant aux directives gouvernementales, nous avons décidé, pour nous faire reconnaître définitivement le statut intégral de détenus politiques, d'entreprendre une grève de la faim illimitée.

Celle-ci sera poursuivie jusqu'à la satisfaction complète de notre légitime revendication.

Le Gouvernement français portera l'entière responsabilité des



conséquences qui résulteraient des éventuelles mesures repressives à notre  
encontre, ainsi que de la prolongation de la grève.

En ces circonstances difficiles, nous faisons appel à vous qui  
avez précisément pour mission de sauvegarder les droits imprescriptibles  
de la personne humaine. Nous comptons fermement sur votre compréhension et  
sur votre appui pour nous aider à faire prévaloir nos droits. Vous aurez  
ainsi contribué à hâter l'avènement de la Paix en Algérie.

Veuillez agréer .....